



41^e Congrès national des Sem

Lille Grand Palais, du 9 au 11 octobre 2007

Sommaire

- Le 41^e Congrès des Sem s'ouvre demain à Lille..... p 2
- Un congrès sous le signe de la performance globale..... p 3
- Les Sem : qui sont-elles vraiment ?..... p 4
- Sem, le développement durable à 360° p 5
- Les Sem tissent leur toile dans le Nord-Pas-de-Calais et en Picardie..... p 6
- AREA : la 1^{ère} société publique locale d'aménagement est née !..... p 7
- La FedSem partenaire du projet européen Discerno..... p 8
- L'entreprise Sem : les apports du code de commerce..... p 9

Annexes :

- [Le programme "flyer" du 41e congrès des Sem](#)
- [Le programme détaillé du congrès](#)
- [Les chiffres clés des Sem \(poids, dernières créations, projets de Sem, Europe, Outre-mer...\)](#)
- [Les plus de la solution Sem](#)
- [Sem mag n°39 avec un dossier sur la performance globale](#)
- [Plaquette de la Fédération des Sem...et ses fiches](#)
- [Plaquette "Sem, vrai ou faux ?"](#)
- [Les Sem, le développement durable à 360° \(prochainement en ligne et disponible sur demande\)](#)
- [Liste des 16 dernières Sem créées](#)



Paris, lundi 8 octobre 2007

Le 41^e Congrès des Sem s'ouvre demain à Lille

Lille accueille les 9, 10 et 11 octobre, la 41^{ème} édition du Congrès national des Sem et le 16^e Salon du développement local. Plus de 2 000 élus et dirigeants du monde économique local ainsi que 1 000 visiteurs sont attendus.

Le 41^e Congrès national des Sem a pour thème : « des entreprises performantes et solidaires pour les territoires ». Une manière pour les Sem de rappeler que la performance économique ne suffit pas si les objectifs sociaux, environnementaux et sociétaux ne sont pas atteints.

Les Sem recevront **Christine Boutin**, ministre du Logement et de la Ville, le mercredi 10 octobre à 18h. Le dialogue initié le 19 septembre à Lyon, dans le cadre du chantier national pour le logement, se poursuivra donc et les Sem exposeront leurs propositions pour lever certains obstacles à la production de logements. Des pistes qui visent notamment à développer la production de terrains à bâtir, préalable nécessaire à toute construction de logements, et à faciliter le montage financier des opérations.

Trois séances plénières sont également au programme. La première, prospective, conduira à s'interroger sur les formes que revêtira le développement des villes et des espaces ruraux d'ici 15 à 20 ans, en présence de **Martine Aubry**, maire de Lille, de **Jaques Pélissard**, président de l'association des maires de France et de **Bruno Bourg-Broc**, président de la Fédération des maires des villes moyennes. La deuxième fera la lumière sur les stratégies politiques et les réussites ayant conduit les régions du Nord de la France à s'adapter avec succès à la nouvelle donne économique mondiale, en présence de nombreux élus locaux et dirigeants issus de ces régions. La dernière, de clôture, décortiquera le concept de la performance globale, à l'appui du témoignage de Sem ayant réalisé leur « bilan global », démarche qui, au-delà du bilan financier de la structure, fait la somme des impacts directes et indirectes générées par son activité sur l'économie locale.

Côté Salon du développement local organisé par le **Groupe Moniteur**, 100 exposants proposeront leurs solutions dans le domaine du développement local et **7 forums aborderont** des enjeux majeurs du monde des collectivités locales et des Sem : énergies renouvelables, environnement et développement durable, logement social, immobilier d'entreprise, partenariats public privé et transports publics.

> **Entrée libre au Salon du développement local**

Les Sem en bref...

1 117 Sociétés d'économie mixte sont en activité en France, dont 52 dans les régions Nord-Pas de Calais et Picardie. Elles interviennent au bénéfice des collectivités locales et de leurs habitants dans une quarantaine de domaines d'activité d'intérêt général, principalement dans l'aménagement, le logement, le tourisme, le développement économique, les transports, l'eau et l'énergie. Elles représentent près de 9 % des 16 000 entreprises publiques locales recensées en Europe et emploient 54 200 personnes. Le montant de leur capitalisation s'élève à 2,4 milliards d'€, détenus à 65 % par les collectivités locales. Elles ont réalisé en 2006 un chiffre d'affaires de 14,5 milliards d'€.

Contacts presse : > Axel Greleau, Fédération des Sem
01 53 32 22 46 – 06 26 63 38 39 - a.greleau@fedsem.fr
> Stéphane Balliste, Groupe Moniteur
01 40 13 30 80 – stephane.balliste@groupemoniteur.fr



Paris, lundi 8 octobre 2007

Un congrès sous le signe de la performance globale

Le 41^e Congrès national des Sem organisé à Lille, du 9 au 11 octobre 2007, place les Sem devant les enjeux de performance et de solidarité. Une occasion pour elles d'évoquer le champ de la responsabilité sociale des entreprises ancrée dans leur mode de fonctionnement et de management.

La performance globale représente la capacité à marier performance économique, progrès social et prise en compte des enjeux environnementaux et sociétaux. Elle englobe donc les notions de développement durable et de responsabilité sociale des entreprises. Les Sem y sont attachées et ces principes sont au cœur de leur mode de fonctionnement.

Comment s'engager dans la voie de la performance globale ? Comment la mesurer et comment la faire valoir ? Le congrès des Sem tentera d'y répondre grâce aux témoignages de Sem en pointe sur le sujet, à l'instar de Triselec Lille, promoteur d'une gestion solidaire des déchets de l'agglomération Lilloise, et un échange, le 11 octobre, avec le Centre des jeunes dirigeants auteur d'un guide sur la performance globale.

Les Sem mettront également en avant leur instrument de mesure et de valorisation de leur performance globale : le bilan global. Soutenu par la Fédération des Sem, Socotec, la Caisse des dépôts et les Chambres régionales des comptes, cette démarche permet d'analyser et de valoriser l'ensemble des impacts directs et indirects générés par l'activité d'une Sem sur son territoire non portés au crédit de son bilan comptable. Plus de 40 Sem ont adopté cet instrument.

Côté Salon du développement local organisé par le Groupe Moniteur, 100 exposants proposent leurs solutions dans le domaine du développement local et 7 forums aborderont des sujets majeurs du monde des collectivités locales et des Sem : le logement social, la qualité environnementale des constructions, les énergies renouvelables, le renouvellement urbain, l'environnement et le développement durable, les transports publics ainsi que les Sem et les partenariats public privé.

Les Sem en bref...

1 117 Sociétés d'économie mixte sont en activité en France, dont 50 dans les régions Nord-Pas-de-Calais et Picardie. Elles interviennent au bénéfice des collectivités locales et de leurs habitants dans une quarantaine de domaines d'activité d'intérêt général, principalement dans l'aménagement, le logement, le tourisme, le développement économique, les transports, l'eau et l'énergie. Elles représentent près de 9 % des 16 000 entreprises publiques locales recensées en Europe et emploient 54 200 personnes. Le montant de leur capitalisation s'élève à 2,4 milliards d'€, détenus à 65 % par les collectivités locales. Elles ont réalisé en 2006 un chiffre d'affaires de 14,5 milliards d'€.

Contacts presse :

> Axel Greleau, FedSem - Tél.: 01 53 32 22 46 – 06 26 63 38 39 - a.greleau@fedsem.fr

> Marie-Anne Ramazzina, FedSem – Tél. : 01 53 32 22 14 – ma.ramazzina@fedsem.fr

Les Sem : qui sont-elles vraiment ?

Elles forgent notre quotidien mais on ne les voit pas toujours. Leurs contributions sont souvent invisibles mais leurs effets sur notre cadre de vie sont bien réels. Qui sont ces 1 117 Sem qui nous logent, transportent, aménagent nos quartiers, distribuent notre eau et gèrent nos déchets...?

Les Sem se définissent comme des entreprises publiques locales. Les Sem sont des entreprises, des sociétés anonymes régies pour l'essentiel par le code de commerce. Elles disposent d'au moins 7 actionnaires réunis au sein d'un conseil d'administration, d'organes dirigeants, de salariés et d'une comptabilité relevant du droit privé. Elles sont des entreprises publiques, car l'essentiel de leur capital est détenu par une ou plusieurs collectivités locales et qu'elles sont au service de l'intérêt général et non d'intérêts particuliers. Elles sont enfin des entreprises locales. Leur champ d'action dépasse rarement les limites territoriales des collectivités locales actionnaires. Elles ont ainsi une bonne connaissance du territoire dans lequel elles sont ancrées, privilégient les ressources de ce territoire et y réinvestissent la majorité de leurs bénéfices.

Sur ces 1 117 Sem, pour la plupart des PME, 291 sont dédiées à l'aménagement et au développement économique (aménagement et renouvellement urbains, zones d'activités, construction d'équipements publics, technopoles...). Ces Sem sont leaders sur le marché de l'aménagement public car elles sont parmi les rares opérateurs à offrir aux collectivités locales une capacité à s'engager sur le long terme, une maîtrise totale et l'assurance du respect des orientations politiques.

Pionnières de l'économie mixte, 262 Sem immobilières interviennent dans toute la gamme du logement, du logement social au logement de droit commun, en passant par l'immobilier d'entreprises. Elles offrent aux collectivités une variété de champs d'action, une maîtrise et une proximité de gestion très précieuses. Construction et gestion de logements sociaux, très sociaux, intermédiaires ou libres, réhabilitation de copropriétés dégradées, pilotage de petites opérations d'aménagement, immobilier d'entreprises, les Sem immobilières ont de très nombreuses cordes à leurs arcs. Elles ont un patrimoine de 480 000 logements et mettent chaque année en moyenne 8 500 logements en chantier.

Les 574 Sem restantes sont les Sem de services, catégorie composite aux 35 métiers différents. Dans cet éventail de services publics locaux, le tourisme se taille la part du lion avec près de 300 Sem et quelques grands noms comme la Tour Eiffel, le Futuroscope de Poitiers et le Palais des festivals de Cannes. Suivent le stationnement, avec 51 Sem, l'énergie, avec 28 Sem gestionnaires de réseaux de production et de distribution de gaz et d'électricité et 20 Sem gestionnaires de réseaux de chaleur, les transports publics, avec 40 entreprises et 28% du réseau national, et la gestion de l'eau dans laquelle interviennent 21 Sem.

Leurs principales valeurs communes sont : l'intérêt général, la pérennité de l'action, la transparence, le contrôle des élus locaux, l'ancrage territorial et l'esprit d'entreprise.

Contacts presse :

> Axel Greleau, FedSem - Tél.: 01 53 32 22 46 – 06 26 63 38 39 - a.greleau@fedsem.fr

> Marie-Anne Ramazzina, FedSem –Tél. : 01 53 32 22 14 – ma.ramazzina@fedsem.fr



Paris, lundi 8 octobre 2007

Sem, le développement durable à 360°

Sous l'impulsion des collectivités locales, les sociétés d'économie mixte sont à l'avant-garde du développement durable dans tous les champs des services publics locaux : transports, énergies, logement, aménagement...

Entreprises à finalité d'intérêt général, les Sem sont naturellement réceptives au défi du développement durable et, plus largement, aux enjeux de notre société. Pour les Sem, le développement durable et la responsabilité sociétale sont des priorités ancrées dans le management de l'entreprise.

Petit tour d'horizon des pratiques des Sem en la matière

Dans le domaine de l'aménagement et de la construction, la Sem Val de Bourgogne a aménagé le 1er éco quartier de France à Chalon-sur-Saône, et la Semaest a inauguré, il y a 15 jours à Paris, la plus grande opération solaire en centre-ville de France en dotant une halle de 3 300 m² de panneaux photovoltaïques. A noter également l'opération innovante réalisée par Sipea Habitat, près de Poitiers : 8 logements en ossature bois, véritables concentrés de développement durable, d'une très haute propriété énergétique et certifiés Qualitel et Habitat et Environnement.

Dans les transports, les Sem gèrent les réseaux de tramways les plus performants de France comme ceux de Strasbourg, Montpellier, Grenoble et, dernier en date, Le Mans inauguré tout prochainement. C'est le cas de la Semitan à Nantes qui a développé une solution alternative en matière de déplacement urbain avec la mise en place de navettes fluviales sur la Loire, les "Navibus".

Dans le secteur des énergies renouvelables, outre le développement tout azimut de l'éolien, la Semhach gère à Chevilly-Larue (94) le 1er réseau européen de chaleur géothermique d'Europe qui alimente plus de 19 000 logements. Dans l'Isère, GEG, Gaz et Electricité de Grenoble, multiplie les sources d'énergies propres avec la cogénération au gaz naturel, hydroélectricité, le solaire photovoltaïque et l'énergie tirée de la combustion du bois

Le développement durable c'est aussi la prise en compte des enjeux de notre société ainsi que la dimension sociale. Deux Sem se distinguent en la matière. Eau de Paris, connue pour son engagement en faveur de l'eau du robinet beaucoup moins polluante et son management éthique, avec une commission éthique afin de prévenir les discriminations et l'obtention du label "égalité" promouvant l'égalité professionnelle, la mixité et la diversité dans tous les secteurs et tous les niveaux de l'entreprise. Autre exemple, Triselec Lille, spécialiste du tri sélectif de l'agglomération Lilloise, a élaboré un dispositif de gestion des ressources humaines solidaires adaptées aux personnes en difficultés. Au prix d'une volonté farouche et d'une politique "musclée" de formation, l'insertion sociale devient un des moteurs de la performance économique de cette Sem qui compte le meilleur taux de recyclage et de commercialisation des déchets de France.

Contacts presse :

- > Axel Greleau, FedSem - Tél.: 01 53 32 22 46 – 06 26 63 38 39 - a.greleau@fedsem.fr
- > Marie-Anne Ramazzina, FedSem –Tél. : 01 53 32 22 14 – ma.ramazzina@fedsem.fr

Les Sem tissent leur toile dans le Nord-Pas-de-Calais et en Picardie

Qu'y a-t-il de commun entre la Tour Eiffel, Rungis, le Vendée Globe, Nausicaä, Euralille, les abattoirs de Fruges, et la Soissonnaise d'Habitat ? Rien ! Si ce n'est que ce sont toutes des sociétés d'économie mixte et qu'elles forgent notre quotidien sans que les usagers que nous sommes ne s'en rendent compte.

Rendons-nous compte ! Exemple pour un habitant de Valenciennes Métropole qui souhaite faire des courses en centre ville. Il prend sa voiture, la gare dans l'un des nouveaux parcs de stationnement périphériques et emprunte le tramway. Puis il fait ses achats dans un cœur de ville récemment restructuré avant d'aller voir une pièce de théâtre. Sans s'en rendre compte, il vient de profiter des services de 4 Sem : la Saemvs, qui gère le parc de stationnement, Transvilles, qui exploite le tramway, la Sem Cœur de Ville, qui a restauré le centre de Valenciennes, et le Phénix, scène nationale de la ville.

Quant au Lillois, il ira prendre son train à Lille Europe en flânant dans le centre commercial d'Euralille, s'achètera un sandwich avant de jeter l'emballage à la poubelle. Il bénéficiera alors des services de 3 Sem : Euralille, qui a construit le quartier, le MIN de Lomme, dont les produits garnissent le sandwich, et enfin Triselec Lille, qui collecte et trie les déchets de la Métropole Lilloise.

Dans le Nord-Pas-de-Calais et en Picardie, comme partout en France, les Sem interviennent dans tous les domaines d'activité des collectivités locales. Dans la région, elles sont très présentes dans l'aménagement. Le renouvellement de Tourcoing : une Sem ! Le réaménagement du quartier de la Gare à Amiens : encore une Sem ! Le Louvre Lens, le pôle d'excellence sportif de Liévin, la plateforme logistique de Dourges, la construction de logements sociaux à Soissons, ou la réhabilitation d'immeubles à Boulogne-sur-Mer : toujours des Sem !

Et les Sem de la région n'ont pas fini d'investir de nouveaux domaines d'activité afin de répondre à l'évolution des besoins des citoyens. Par exemple, la SPAPA gère les 111 établissements d'hébergement pour personnes âgées (Ephad) du Pas-de-Calais, quand Initialité Ingénierie et Territoire défend l'AOC du Maroilles. Nausicaä sensibilise le jeune public à la défense et à la protection des océans quand la Sem du pôle viande du Haut Pays et des sept Vallées sauvegarde l'activité d'abattage de bétail sur son territoire.

Aujourd'hui, des projets de création de Sem émergent dans des nouveaux domaines : la Communauté de communes des Trois Rivières projette par exemple de créer une Sem pour assurer le développement touristique de son territoire autour de ses points forts comme le Familistère de Guise, l'Île Verte et les églises fortifiées. Une dizaine d'autres projets est en cours de réflexion dans le Nord-Pas-de-Calais et la Picardie.

Contacts presse :

> Axel Greleau, FedSem - Tél.: 01 53 32 22 46 – 06 26 63 38 39 - a.greleau@fedsem.fr

> Marie-Anne Ramazzina, FedSem –Tél. : 01 53 32 22 14 – ma.ramazzina@fedsem.fr

> Marion Chemery, FedSem (Nord-Pas-de-Calais et Picardie) –Tél. : 01 53 32 22 37 m.chemery@fedsem.fr



Paris, lundi 8 octobre 2007

Area : la 1^{ère} société publique locale d'aménagement est née !

C'est une première en France : une Sem change de statut et devient société publique locale d'aménagement (SPLA), société de droit privé dont le capital est exclusivement détenu par des acteurs publics.

Connue pour sa mission de construction et d'entretien des Lycées de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, Area est devenue la première Sem de France à opter pour le statut de la SPLA. C'est la loi portant engagement national pour le logement, dite loi ENL, qui a créé en juillet 2006 ce nouveau statut pour les besoins de l'aménagement. Les SPLA sont des sociétés anonymes ayant la particularité d'avoir un capital social à 100% public. Elles ont été créées à titre expérimental pour 5 ans.

Avec les Sem, elles partagent de nombreuses valeurs comme l'intérêt général, le contrôle des élus, l'esprit d'entreprise et l'ancrage territoire. Sem et SPLA ont donc vocation à évoluer dans la même famille.

> **Entretien** avec Marc Daunis, président d'Area, conseiller régional et maire de Valbonne Sophia Antipolis (paru dans Le Moniteur des travaux pub

Area est la première Sem à adopter le statut de SPLA. Qu'est-ce que cela engendre ?

Marc Daunis : "Afin de préserver la possibilité d'exercer librement des missions d'aménagement, le législateur français a autorisé récemment la création, par les collectivités territoriales, de sociétés publiques locales d'aménagement.

C'est donc à présent en tant que SPLA, que nous nous verrons confier les mandats de la Région. Des nouvelles collectivités nous ont rejoint : Valbonne, Vaison-la-Romaine, Arles et la communauté de communes de Forcalquier.

La formule change, mais notre activité reste la même : la construction, la réhabilitation, la restructuration, la maintenance et l'entretien des lycées de la région Paca, et toute autre opération dont le maître d'ouvrage est la Région. Nous poursuivons donc notre développement au service de l'intérêt général et de la mise en oeuvre des politiques régionales, avec la fierté d'une confiance renouvelée de la part de la Région".

Pourquoi cette évolution ?

Marc Daunis : "L'éducation est une compétence première de la Région qu'elle souhaite exercer en direct avec la communauté éducative et les lycéens. 90% de notre activité concerne les lycées. L'Area, nouvelle formule, interviendra sans mise en concurrence pour le compte de son actionnaire majoritaire: la Région.

Aujourd'hui, nous sommes encore plus investis par notre mission et nous allons pouvoir continuer à la remplir pleinement".

Contacts presse :

> Axel Greleau, FedSem - Tél.: 01 53 32 22 46 – 06 26 63 38 39 - a.greleau@fedsem.fr

> Marie-Anne Ramazzina, FedSem –Tél. : 01 53 32 22 14 – ma.ramazzina@fedsem.fr



Paris, lundi 8 octobre 2007

La FedSem partenaire du projet européen Discerno

La responsabilité sociale des entreprises fait son apparition dans les priorités affichées par l'Union Européenne. La Fédération des Sem est l'un des partenaires du programme européen Discerno, destiné à promouvoir, par l'attribution d'un label, la responsabilité sociale des entreprises auprès des PME publiques.

La responsabilité sociale des entreprises (RSE) se définit comme l'intégration volontaire par les entreprises de préoccupations sociales et environnementales à leurs activités et à leur management. Le principal objectif du projet Discerno est de promouvoir la RSE au sein des entreprises du secteur public par l'attribution d'un label européen et la constitution d'un réseau d'échange à cette même échelle. Ce projet vise principalement les petites et moyennes entreprises à participation publique ou d'économie mixte. Via leurs filiales, il touche également toutes les grandes entreprises assurant la fourniture de services d'intérêt général.

Son but est d'aider ces entreprises à adopter les principes de la RSE et à promouvoir les initiatives qu'elles ont déjà prises en ce sens, en particulier dans les décisions de gestion prises au quotidien.

La plupart des Sem sont des entreprises socialement responsables parce que leurs missions entrent dans le champ de l'intérêt général et leurs capitaux sont majoritairement issus des collectivités locales elles-mêmes très sensibles à ce sujet. Pour les Sem, emprunter la voie de la RSE semble une démarche naturelle. La plupart du temps, elles en font sans le faire-valoir et parfois même sans le savoir.

Le projet Discerno vise les 6 grands secteurs d'activité impactant la vie du citoyen : transport, eau et assainissement, énergie, collecte et gestion des déchets, construction et gestion de logements sociaux, tourisme.

La Fédération organisera une rencontre d'information et de lancement de Discerno, le 14 novembre prochain à Paris, et sera partie prenante du séminaire européen de conclusion du projet, qui se tiendra à Rome en mai 2008.

La Fédération des Sem en bref...

Créée en 1956, la FedSem est l'unique représentant des 1 117 Sem françaises. Dirigée, et à tour de rôle présidée, par des élus locaux issus des principales familles politiques, son action est soutenue par 730 Sem et 30 partenaires. Ses trois missions principales :

- Représenter et promouvoir les Sem auprès des pouvoirs publics locaux, nationaux et européens. Elle s'appuie sur un réseau de 130 parlementaires présidents de Sem, le travail de 42 commissions et comités ainsi que sur le relais de 23 associations régionales de Sem.

- Développer des réseaux de compétences et de savoir-faire. La FedSem anime 30 réseaux d'échange au plan national et participe à 2 réseaux européens, le CEEP et NEELS, représentant les 16 000 entreprises publiques locales recensées dans l'Union européenne.

- Sécuriser le fonctionnement et renforcer la performance des Sem en produisant, ou coproduisant avec ses partenaires, une gamme étoffée de services d'accompagnement.

Contacts presse :

> Axel Greleau, FedSem - Tél.: 01 53 32 22 46 – 06 26 63 38 39 - a.greleau@fedsem.fr

> Marie-Anne Ramazzina, FedSem –Tél. : 01 53 32 22 14 – ma.ramazzina@fedsem.fr

L'entreprise Sem : les apports du code de commerce

Les Sem sont avant tout des entreprises régies pour l'essentiel par le code de commerce. Deux récents ouvrages* de la Fédération des Sem invitent à explorer les voies offertes par ce dernier pour optimiser la gestion des Sem.

"Comment optimiser la gestion de votre Sem grâce au code de commerce ?". Ce n'est pas le thème du congrès des Sem mais le titre d'une parution éditée en juillet dernier par la Fédération des Sem. Cet ouvrage détaille la vie sociale des Sem, sujet jusqu'alors peu ou mal traité. Sont ainsi épluchées les règles relatives à l'actionariat, au capital social, au fonctionnement des assemblées d'actionnaires et des organes de direction, de même que les opérations dites spéciales telles les fusions, les scissions et l'apport partiel d'actif. Il propose également des cas pratiques et des exemples d'actes usuels relevant de la compétence du conseil d'administration.

Le 2^e ouvrage, "les Sem et les pactes d'actionnaires", est une œuvre collective : celui du club des actionnaires des Sem, qui rassemble 21** des principaux actionnaires privés des Sem. Les pactes ou convention d'actionnaires sont des accords entre certains ou l'ensemble des associés d'une société par actions. Il s'agit donc d'un instrument qui complète les statuts en permettant de mieux sécuriser et motiver les actionnaires. Il permet d'envisager une grande diversité de finalités relatives à la rémunération comme à la pérennité du capital social mais également au droit de vote et à la gestion de la société. Il est donc un outil d'amélioration de la gouvernance, et l'on constate qu'il est de plus en plus fréquent parmi les Sem. Il tend même à devenir une pratique courante lors de la constitution de la plupart des 70 nouvelles sociétés créées depuis quatre ans, comme au moment des augmentations de capital.

L'autre atout de ce type de convention est qu'elle incite banques et entreprises privées à participer davantage au capital des Sem, en leur garantissant un certain nombre de droits et de sécurités.

Améliorer la gouvernance des Sem et conforter leur dimension partenariale constituent les deux priorités que la Fédération des Sem a assignées à son club des actionnaires.

* Ces ouvrages sont disponibles sous conditions. Renseignements au 01 53 32 22 46

**Les membres du club des actionnaires de la Fédération des Sem :

> AFD	> Crédit mutuel	> RATP
> BNP Paribas immobilier	> Dexia Crédit Local	> RFF
> Crédit agricole	> EDF	> SNCF
> Caisse des dépôts	> France Télécom	> Société générale
> Caisse nationale des caisses d'épargne	> Gaz de France réseau distribution	> Suez
> Crédit coopératif	> Groupe SNI-SCET	> Transdev
> Crédit foncier de France	> Kéolis	> Véolia environnement

Contacts presse :

> Axel Greleau, FedSem - Tél.: 01 53 32 22 46 – 06 26 63 38 39 - a.greleau@fedsem.fr
> Marie-Anne Ramazzina, FedSem –Tél. : 01 53 32 22 14 – ma.ramazzina@fedsem.fr